

ORGANISATION GÉNÉRALE

L'ULAMiR Aulne a en gestion 2 accueils de loisirs sans hébergement :

Les mercredis et les vacances scolaires

-Coray

-Châteauneuf du Faou

Les horaires d'ouvertures

- Accueil du matin de 7h30 à 9h
- Journée de 9h à 17h30
- Accueil du soir de 17h30 à 19h
- Les demies-journées :
 - Matin = pas d'arrivée ni de départ entre 9h30 et 11h30
 - Après midi = pas d'arrivée ni de départ entre 14h et 16h30

Les accueils de loisirs sont ouverts aux enfants de 3 à 10 ans (scolarisés en maternelles et primaires)

Les équipes seront composées selon les effectifs accueillis afin de répondre aux normes d'encadrement.

- d'un(e) directeur (trice),
- d'1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans
- d'1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans
- des animateurs stagiaires.

EXTRAIT DU PROJET EDUCATIF DE L'ASSOCIATION

La mission des Accueils de loisirs s'articule autour :

- d'un accès pour tous les enfants à l'accueil de loisirs, sans distinction sociale. Ainsi, nous veillons à favoriser une mixité des tranches d'âges, des catégories socio-professionnelles des parents, et des origines socio-culturelles.
- D'une découverte du potentiel existant sur le territoire concerné et sur des activités extérieures à celui-ci.

Pour l'association, l'enfant occupe une place à la fois d'utilisateur et d'acteur au sein de l'Accueil de loisirs ; il s'agit alors de préciser la place de l'animateur vis-à-vis de l'enfant en tant qu'organisateur et garant d'un cadre général,

dans lequel l'enfant dispose d'un espace d'autonomie (exemple : capacité de décision quant au choix des activités, le temps des repas comme espace pédagogique, ...).

A travers ce fonctionnement, nous souhaitons favoriser les questions de participation, responsabilisation, apprentissage et autonomie de l'enfant.

Tarifs / Inscriptions

Les inscriptions peuvent se faire en journée complète, en ½ journée, avec ou sans repas.

Durant l'année une réservation peut être annulée au plus tard 48h avant la date d'accueil. Dans tous les autres cas, en l'absence de l'enfant, la journée restera facturée sauf sur présentation d'un certificat médical, dans un délais maximum de 3 jours.

Une inscription définitive à réception des documents suivants :

- fiche inscription unique 2018-2019 (dossier valable de juillet 2018 à juin 2019)
 Sur celle-ci quelques renseignements obligatoires :
 - N° attestation d'assurance extra-scolaire
 - N° allocataire CAF ou N° sécurité sociale MSA
- fiche sanitaire de liaison (les vaccins doivent être à jour)

Afin d'être accessible au plus grand nombre de familles, les tarifs varient selon le quotient familial (le tarif maximal sera automatiquement appliqué, le cas échéant)

Quotient Familial	< 600	601-800	801-1000	1001-1200	1201-1400	> 1400 & Extérieur CCHC*
Journée	9,00 €	10,50 €	12,00 €	13,50 €	14,00 €	15,00 €
½ journée	4,00 €	5,00 €	6,50 €	8,00 €	8,50 €	9,00 €
½ journée+ repas	7,00 €	8,00 €	9,00 €	11,00 €	11,50 €	12,00 €
Garderies	Matin : 1€			Soir : 1€		

* Extérieur CCHC : représentants légaux de l'enfant ne résidant pas sur la Communauté de Communes de Haute Cornouaille

OBJECTIFS GENERAUX

Favoriser l'épanouissement de l'enfant sur le lieu d'accueil (notions de plaisir)

- Être attentif aux choix et aux plaisirs des enfants
- Favoriser l'autonomie
- Favoriser la participation et respecter la non-participation
- Les aider à se repérer
- Exprimer ses envies
- Aménager les salles afin que les enfants s'y sentent bien
- Adapter les activités selon les capacités des enfants
- Garder en tête que c'est un accueil de LOISIRS sur un temps de VACANCES (pour les enfants), ce n'est pas l'école !
- Les enfants sont là pour passer un moment agréable (plaisant)

Assurer la sécurité physique et moral des enfants

- Respecter leur rythme de vie : temps de siestes / de repas / d'activités
- Assurer / dédramatiser l'accueil
- Assurer une hygiène de vie (alimentaire, corporelle, les locaux ...)
- Avoir un référent par tranche d'âge
- Instaurer un rituel réconfortant pour la sieste
- Instaurer un temps calme dit « informel » pour les plus grands après le déjeuner
- Appeler les parents en cas de soucis
- Respecter les normes d'encadrement (1 pour 8 enfants de moins de 6 ans / 1 pour 12 enfants de plus de 6 ans). Et savoir l'adapter selon les situations (enfants difficile, handicap...)
- Intégrer les enfants nouveaux au groupe (expliquer les règles de vie du centre, visiter les lieux, jeux de connaissance avec les autres...)
- Ne pas stigmatiser les enfants en difficultés.

Favoriser la découverte & l'éveil = désir de connaître, de créer, d'agir

- Découverte du territoire & de l'environnement proche (géographique, culturel ...)
- Exploiter le patrimoine culturel & naturel
- Rendre les enfants acteurs de leurs loisirs (proposer des activités qui leur plaisent
- & les intégrer dans un projet qui les intéresse)
- Instaurer une mixité, sexuelle, sociale, ethnique ...

Favoriser la relation & l'accueil avec les familles

- Prendre le temps de discuter avec les responsables de l'enfant
- Être à l'écoute
- Instaurer des échanges parents/enfants/équipes d'animation
- Aménager un espace à cet effet, tout en ayant une réflexion à la manière d'accueillir l'enfant et le parent
- Inviter les familles à participer à la vie du centre (spectacle, fête d'été, ateliers ...)

Favoriser la responsabilisation

- Apprendre à ranger les jeux et le matériel après utilisation
- Prendre soin des jeux et du matériel
- Valoriser l'entraide entre les enfants
- Impliquer les enfants dans les différents temps de la vie collective, et plus précisément sur les temps de repas/goûters mise en place de la table, débarrasser, nettoyer, ...)
- Se servir seul (avec l'accord de l'animateur et pour celui qui le souhaite)
- Initiative de l'enfant à se déshabiller et s'habiller seul au moment de la sieste
- Initiative des enfants à se rendre seuls aux toilettes (1 enfant à la fois)
- Apprendre à se laver les mains avec du savon après chaque passage aux toilettes, avant le repas et avant chaque atelier cuisine, ...

Mettre en place des activités ...

« Les activités sont des supports permettant d'atteindre les objectifs éducatifs déterminés dans le projet pédagogique et non une fin en soi. »

Les activités :

- *Faire en sorte qu'elles soient adaptées aux enfants et à chaque tranche d'âge*
- *Impliquer les enfants dans l'organisation et la mise en place*
- *Associer les enfants dans l'élaboration des programmes en tenant compte de leurs idées*
- *Valoriser le travail, les réalisations de chacun (il vaut mieux une réalisation qui nous semble moins jolie mais faite par l'enfant et dans laquelle il se retrouve qu'un bel objet fait par l'animateur ...)*
- *Favoriser la créativité et l'imaginaire*
- *Permettre aux enfants de découvrir différentes matières et la manière de les exploiter. L'animateur devra guider et soutenir les enfants dans cette démarche de découverte*
- *Une ébauche de l'activité est nécessaire pour les petits, voir pour les grands : cela les aide et évite du gaspillage de matériel.*

Favoriser le travail d'équipe & entre les équipes des différents centres

- *Rester en lien, communiquer avec les autres groupes de la structure*
- *S'impliquer dans l'élaboration des activités de l'accueil de loisirs en ayant toujours en tête le projet pédagogique et les intentions éducatives qui en découlent*
- *Agir de manière cohérente en ayant le même discours auprès de familles et des enfants*
- *Être attentif à sa façon d'être (comportement, langage, attitude, ...) et à l'image que l'on renvoie aux enfants et aux parents*
- *Instaurer des réunions d'équipes de travail*
- *S'informer, retransmettre les informations, communiquer au maximum afin d'éviter les « non dits »*

Mettre en pratique la notion du Développement Durable

- Dans la mesure du possible, favoriser la récupération du matériel nécessaire au déroulement des activités (faire appel aux familles...)
- Mettre en place le tri des déchets.
- Limiter le gaspillage de l'eau
- Penser à éteindre les lumières lorsqu'elles ne sont pas nécessaires
- Mettre en place des activités en lien avec le développement durable (le goût, l'eau, le vent, les déchets, le potager ...)

Favoriser l'intégration des enfants en situation de handicap

- respect mutuel de chacun et de ses différences
- favoriser l'autonomie de l'enfant
- accessibilité des locaux

COMPETENCES TRANSVERSALES ATTENDUES

- Apprendre la vie en collectivité : ses joies, ses contraintes, ses règles
- S'intégrer à un nouveau milieu, une nouvelle situation
- Mettre en pratique les notions de responsabilisation, de respect de soi, des autres, du matériel, de l'environnement
- Créer un climat chaleureux propice aux découvertes

MOYENS GENERAUX MIS EN ŒUVRE

Afin de répondre à nos objectifs nous mettrons en œuvre un certain nombre de moyens humain, financier et matériel.

Les transports seront effectués par la compagnie de transports « Le Meur évacion »
Des Minibus pourront être mis à disposition des accueils de loisirs, selon les besoins des autres services de la structure.

Concernant les activités, celles-ci seront proposées par l'équipe en concertation avec les enfants pour certaines d'entre elles. D'autres sorties seront proposées et programmées par les équipes d'animation.

* Les thèmes choisis sont communs aux différents ALSHs , ensuite chaque équipe est libre dans l'élaboration de leur programme d'animation

Enfin, le budget financier est établi par l'association ULAMiR Aulne

Pour les vacances estivales, un pré-bilan financier sera réalisé chaque semaine. Ces rencontres permettent aux directeurs(trices) des ALSHs de faire le point avec le directeur de l'ULAMiR Aulne et la coordinatrice enfance de l'ULAMiR Aulne.

Pour les ALSH de Châteauneuf du Faou, Coray les repas sont préparés sur place à la cantine municipale.

Les jours de sorties, des piques niques seront fournis ; ils seront équilibrés et adaptés aux âges des enfants.

PROGRAMME

Chaque accueil de loisirs proposera un programme en fonction des âges et du rythme des enfants.

Il est essentiel de tenir compte du fait qu'un enfant que l'on laisse jouer n'est pas un enfant qui "ne fait rien". Il est important pour son développement qu'il dispose de temps de jeux, dans lesquels l'adulte n'intervient pas.

En effet, l'enfant se construit en jouant.

Les temps de jeux libres seront donc des temps durant lesquels les enfants disposeront d'un espace de jeux adaptés, aménagé en fonction des tranches d'âges et de leurs centres d'intérêts. L'animateur n'y interviendra qu'en tant que garant de la sécurité physique et affective de l'enfant. mais pas toujours en acteur du jeu.

JOURNEE TYPE

L'organisation des ALSH diffère notamment par un nombre plus élevés d'enfants inscrits à Châteauneuf du Faou et par le nombre d'encadrants. Par conséquent nous avons souhaité dissocier « la journée type » des ALSH.

C'est un exemple de journée, une vision ... Les journées ne sont pas toutes les mêmes, la météo capricieuse, une personne manquante, une activité spécifique font que le bon sens est de rigueur.

ALSH Coray

<i>MATERNEL</i>	<i>PRIMAIRE</i>
<i><u>7h30 à 9h00</u> : garderie : accueil des enfants (jeux libre)</i>	
<i><u>9h00 à 9h30</u> accueil des enfants, des familles et temps libre</i>	
<i><u>9h30 / 11h30</u> activités par groupe d'âges</i>	
<i><u>11h30 / 12h</u> passage aux toilettes, lavage des mains</i>	
<i><u>11h30 / 12h</u> départ et arrivée des enfants inscrits qu'à la ½ journée</i>	
<i><u>12h / 13h (15-30)</u> repas et « débarrasser /nettoyer » les tables</i>	
<i><u>13h / 14h</u> Départ et arrivée des enfants inscrits à la ½ journée</i>	
<i><u>13h (15-30) / 15h30</u> lever progressif</i>	<i><u>13h (15-30) /14h00</u> temps calme</i>
<i><u>15h00 /16h00</u> activités</i>	<i><u>14h00/16h00</u> activités</i>
<i><u>16h00/17h00</u> goûter et rangement</i>	
<i><u>17h00/17h30</u> jeux libres jusqu'à l'arrivée des parents</i>	
<i><u>17h30/19h00</u> : garderie : accueil du soir (jeux libre)</i>	

ALSH de CHATEAUNEUF DU FAOU

*C'est un exemple de journée, une vision ... Les journées ne sont pas toutes les mêmes, la météo capricieuse, une personne manquante, une activité spécifique font que le **bon sens est de rigueur**.*

7h30-9h00 Accueil des enfants dans la salle de garderie, présentation des lieux pour les nouveaux (sachant qu'il est préférable que les familles aient déjà visité le centre avant le 1^{er} jour), installation de petits jeux, dessins ...

8h00-9h00 Arrivée des animateurs, préparation de leurs activités + de leur salle

9h30 Appel des enfants. L'été chaque enfant pose ses affaires sur la table destinée à son groupe (sous le préau). C'est plus facile pour chercher les affaires le soir !

9h30-11h30 Activités en groupe par tranche d'âge. Nous essayons de motiver les enfants à faire l'activité pour les plus récalcitrants (en général le non devient oui sans insister de trop). Les enfants aident au rangement.

11h45-13h Nous sommes au restaurant scolaire nous passons au toilettes + lavage des mains (coté droit). 1 animateur par table. Nous servons, aidons, desservons, discutons avec les enfants... Il serait souhaitable d'inciter les enfants à goûter aux différents plats. A la fin du repas une table propre ! Le repas est un moment de convivialité !

13h /13h30 - 15h45 Les petits 3-5 ans vont à la sieste avec lever progressif.

13h - 14h00 Temps calme (jeux de société livres...). Dans un minimum de bruit. Pendant ce temps 2 animateurs préparent le goûter.

14h00-15h45 Activités en groupe

15h45-16h30 Goûter.

Pensez à inscrire le programme sur le tableau d'affichage.

16h30-17h00 2 animateurs aident pour le nettoyage du centre. Les enfants vont si possible dehors. Quelques parents arrivent dès 16h30

17h30-19h00 garderie : accueil des enfants (jeux libre).

C'est éventuellement un moment où les animateurs peuvent préparer les activités.

L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

Les équipes seront composées d'un(e) directeur (trice), d'animateurs(trices) BAFA ou CAP Petite Enfance, et de stagiaires.

L'été une rencontre entre les directeurs(trices) aura lieu à la Maison de l'Enfance ou selon les effectifs directement sur place, une fois par semaine afin de faire le point. Cette réunion aura pour but de traiter les problèmes, s'il y en a mais aussi de préparer au mieux les sorties, faire un point financier et enfin faire le point sur les présences de la semaine écoulée.

L'ACCUEIL DE LOISIRS

La capacité d'accueil est de :

1 animateur pour 8 enfants de maternelle (3/5 ans) et d'1 animateur pour 12 enfants de primaire (6/10 ans).

Les enfants de 3 à 10 ans seront accueillis :

- dans l'école communale et mise à disposition par la mairie de Coray
- au « 13 » (13 rue du Général de Gaulle) pour l'ALSH de Châteauneuf du Faou

